Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

UNE AIDE FINANCIÈRE EST ACCORDÉE AU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN DE SAINT-HENRI

Saint-Henri, le 3 avril 2017. – Le gouvernement du Québec accorde une aide financière pouvant atteindre 27 000$ au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) en vue de favoriser la protection des insectes pollinisateurs dans la région de la Chaudière-Appalaches ainsi que pour sensibiliser et informer les entreprises agricoles sur les effets des insecticides sur leurs populations.

Cet appui permettra de soutenir l'organisme dans la protection des pollinisateurs et plus particulièrement dans la municipalité de Saint-Henri. En adaptant, puis en utilisant l'outil d'aide à la décision « Ferme amie des abeilles », conçu par Nature Québec, le CBE sensibilisera les entrepreneurs agricoles aux causes du déclin des pollinisateurs, notamment le recours aux semences traitées aux néonicotinoïdes.

L'organisme aura également pour responsabilité d'aider les productrices et les producteurs agricoles à adopter des pratiques culturales qui contribuent au maintien des populations des abeilles et des autres insectes butineurs.

Citations

« Au Québec et ailleurs dans le monde, le déclin des populations de pollinisateurs exige des actions concrètes afin de renverser la vapeur. Je me réjouis que la région de la Chaudière-Appalaches s'investisse dans l'adoption de mesures tangibles qui outilleront les productrices et les producteurs agricoles d'ici dans la protection de ces alliés incontournables de l'agriculture. »

Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches.

« Le CBE travaille avec les productrices et les producteurs agricoles depuis plusieurs années, mais c'est le premier projet qui vise la protection des pollinisateurs. Par ce projet, le CBE espère créer des maillages intéressants entre les productrices et les producteurs agricoles et les apiculteurs de Saint-Henri. »

Andréane Chabot, directrice générale du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE).

Faits saillants :

- Ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant la protection des insectes pollinisateurs de la Chaudière-Appalaches.
- Parmi les initiatives réalisées dans le contexte de cette démarche, mentionnons l'intégration dans l'outil géomatique Info-Sols de cartes où sont localisés les ruchers de la Chaudière-Appalaches et les zones à risque pour les pollinisateurs. Ces cartes s'avèrent des outils d'aide efficaces à la décision au moment d'adopter des méthodes de gestion des pesticides.
- L'aide financière est accordée par l'entremise du programme Prime-Vert.

Liens connexes :

- Pollinisateurs en milieu agricole – Outil d'aide à la décision
- Protégeons les abeilles des applications de pesticides – Fiche d'information
- Programme Prime-Vert

- 30 -

Sources :

Florent Tanlet
Attaché de presse
Cabinet de la ministre responsable du Travail
et ministre responsable de la région de la
Chaudière-Appalaches
418 265-1982

Andréane Chabot
Directrice générale
Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)
418 882-0042